

LE
PASSE-TEMPS
ET
LE PARTERRE

RÉUNIS
JOURNAL PARAISSANT TOUS LES DIMANCHES

Littérature - Beaux-Arts - Musique - Biographies - Nouvelles

ABONNEMENTS

Six Mois..... 3 fr.
Un An..... 5 »

Rédaction et Administration : 14, rue Confort, LYON

Y. FOURNIER, Directeur

ANNONCES

Annonces..... la ligne 0.50
Réclames..... — 1 »

SOMMAIRE

Causerie : <i>Gaietés macabres</i> ..	Pierre BATAILLE.
Echos artistiques.....	X...
Nos Théâtres.....	X...
Par-ci, par là !.....	Maurice P.
En Cage (Poésie).....	Clady ROY.
Lettre parisienne : <i>Le los du Pommier</i>	Charles LE GOFFIC.
Pour le roi de Prusse.....	Arthur DOURLIAC.
Libre chronique : <i>Morceaux choisis</i>	FRANC-SILLON.
Place aux Cyclistes.....	Marcel ROSNY.
Bibliographie.....	X...
Spéctacles et Concerts.....	X...
Bulletin Financier.....	X...



CAUSERIE

Gaietés Macabres

La sollicitude des inventeurs ne connaît plus de bornes : les applications multiples et variées de la vapeur, de l'électricité et des autres forces naturelles nous ont rendu la vie si facile et si douce que — de jour en jour — nous nous décidons plus difficilement à la quitter.

Et quand — à notre grand regret — il nous faut partir, si tardive que soit l'heure, cette même sollicitude continue à s'étendre sur nous, elle ne veut pas que nous partions tout entiers et — s'aidant de procédés aussi chimiques que variés — elle prétend nous faire passer à la postérité la plus reculée, à l'état de *conserve* !

Le problème qui surexcite — en ce moment — le génie inventif des bienfaiteurs de la dernière heure, est celui-ci : Que doit-on faire des morts ?

Jusqu'ici, il était d'un usage constant de les confier à la terre.

Cet usage était infiniment préférable à celui de certaines peuplades océaniques qui les attachent aux branches des arbres.

D'abord — au point de vue strictement décoratif — transformer les arbres en potences, cela semble d'un charme très contestable ; en outre, ce mode de sépulture a l'inconvénient de pousser à la multiplication indéfinie des corbeaux et des vautours.

Appliqué chez nous, il ne faut pas se dissimuler qu'il donnerait à nos squares et à nos promenades, un aspect lugubre et peu réjouissant.

A tant faire que de voir « quelque chose » sur les branches, je préfère — pour ma part — y voir des oiseaux.

La crémation — renouvelée d'une antiquité où le bois était probablement à meilleur marché qu'aujourd'hui — ne répond nullement au but proposé, puisqu'elle nous traite comme de vulgaires cotrets.

Elle n'a même pas — pour elle — l'avantage inestimable d'utiliser les *fours* accumulés de longue date par les directeurs de théâtre et les auteurs dramatiques : il lui faut des fours spéciaux — en briques excessivement réfractaires — chargés de rendre plus tangible et plus expéditive la menace latine : ... *pulvis es, et in pulverem reverteris* !

M. de Kergowatz — retenez-bien ce nom à la terminaison bretonne, il est en train de passer à la postérité — s'élève avec force contre la crémation, et propose tout simplement de nous *galvanoplastiquer*.

Le mot est un peu long, mais on finira par s'y habituer.

M. de Kergowatz s'intitule modeste-

ment, ingénieur-chimiste à Guipavas, près Brest (Finistère).

Si on tient compte que — depuis un demi-siècle — la science semble s'être donnée pour mission de nous étonner par ses découvertes, on sera moins surpris de l'idée générale qui a traversé le cerveau de cet homme étonnant, réunissant à l'audace aventureuse de l'ingénieur la prudence excessive du fumiste.

Tout au plus, se demandera-t-on, comment une pareille idée, au lieu de naître sous la fameuse coupole de l'Institut, qu'on a si souvent comparée, à une cloche à melons, s'est-elle avisée d'éclorre là-bas... là-bas... tout au bout du Finistère.

Voici en quels termes, le savant breton préconise la conservation des corps par la galvanoplastie.

— « Mes expériences, dit-il, faites sur onze corps humains et plus de cent cadavres d'animaux ont toutes réussi.

Il suffit de frotter le corps de plombagine et, dans cet état, de le plonger dans un bain formé par une solution d'un sel métallique.

L'or et l'argent peuvent être employés. Le cuivre étant meilleur marché conviendrait parfaitement aux pauvres.

Les avantages réels et sérieux de ce mode de sépulture conservatrice, sont les suivants :

1^o Les êtres chers conservés indéfiniment, leur souvenir toujours présent, la chaîne des habitudes de famille, si souvent rompue aujourd'hui, rendue indissoluble.

2^o L'infection de l'air, des eaux, prévenue ; la marche des maladies épidémiques arrêtée.

3^o Les corps gardés à la justice et aux sciences anthropologiques ».

Dans ce programme, ce que j'admire surtout, c'est la facilité pour chacun

d'avoir un métal en rapport avec l'état de sa fortune.

Les héritiers — après avoir minutieusement jaugé l'importance de l'héritage — décideront entre eux si le défunt a droit à une enveloppe d'or ou d'argent, ou s'il ne peut prétendre qu'à un modeste doublé.

La dureté des temps permet déjà de prévoir une hausse désordonnée sur le fer-blanc, mais je compte beaucoup sur la vanité posthume des gens, pour les rendre économes à leur corps défendant.

Ceux qui — de leur vivant — ont la fâcheuse habitude de trop dépenser « sur le zinc » pourront fort bien être retenus par la crainte de se trouver plus tard... dessous !

M. de Kergowatz, sur son idée première, en a greffé une autre pour attirer l'attention de nos gouvernants.

Il propose d'imposer un bain plus prolongé aux hommes célèbres.

De cette façon « les statues des grands hommes que la patrie voudrait honorer se trouveraient toutes faites, sans charger, les communes et l'Etat des dépenses considérables qu'ils s'imposent aujourd'hui ».

Economie d'une part, ressemblance garantie de l'autre, ce serait tout bénéfique.

Je n'apprendrai rien de nouveau à personne, en disant que les statuaires se moquent de la ressemblance comme de l'an quarante; les figures des grands hommes auxquels on accorde un piédestal sont des figures de convention, à ce point que le jour où il serait permis à ces mêmes grands hommes de se regarder dans une glace, ils ne se reconnaîtraient pas eux mêmes.

Un exemple entre mille : tous les biographes s'accordent à dénoncer la laideur excessive de notre compatriote, le savant mathématicien Ampère.

Partant de là, vous vous dites naturellement :

— Comment, diable! le statuaire s'y sera-t-il pris pour concilier un physique aussi désavantageux, avec le respect dû à toute célébrité?

En proie à une légitime perplexité, vous vous rendez place Ampère, et vous y trouvez un joli monsieur que sa redingote seule vous empêche de prendre pour Apollon, fils de Latone et de Jupiter!

Avec la galvanoplastie, plus de mensonge, plus de flagorneries possibles.

Et que de jolies trouvailles nous réserve encore le procédé de M. Kergowatz, sans parler de la tentation à laquelle pourront succomber certains héritiers peu scrupuleux de porter au

Mont-de-Piété un parent doré sur toutes les coutures.

Pierre BATAILLE.

Echos Artistiques

Une réclamation bien inattendue.

En 1897, la Comédie-Française donnait à Orange des représentations officielles, et, ne faisant aucune « affaire », comme on dit, elle ne retirait nul profit de cette expédition artistique demeurée inoubliable. Or, aujourd'hui, le receveur de l'enregistrement des domaines et du timbre de la ville d'Orange menace la Comédie d'une assignation immédiate si celle-ci n'acquiesce pas les droits du traité conclu entre elle et la ville d'Orange. Ce traité n'avait rien de commercial. La Comédie a versé à Orange une somme considérable pour le droit des pauvres. Devant la mise en demeure assez brutale du receveur de l'enregistrement, la Comédie-Française a acquitté les droits réclamés, mais M. Jules Claretie soumettra le cas à la prochaine réunion de la commission officielle des fêtes d'Orange nommée par le ministre de l'instruction publique. Le précédent pourra du moins servir à l'Opéra pour les représentations prochaines.

Au théâtre de Bologne sera exécuté *Giuditta et Oloforna*, le nouvel oratorio de don Antonio Pincelli, le jeune prêtre compositeur qui marche sur les traces de don Lorenzo Perosi.

Quatre artistes ont été spécialement engagés à cet effet : Mme de Macchi, MM. Brasi (ténor), La Puma (baryton) et Belisardi (basse).

On annonce de Zurich que la première Ortrude de *Lohengrin* lors de la mémorable représentation de 1850, à Weimar, qu'on croyait morte et enterrée depuis longtemps, est encore de ce monde.

C'est Mme Gindle, qui vit actuellement à Zurich, comme pensionnaire d'un asile de l'assistance publique. Mme Gindle, qui est née à Vienne en 1821, n'a pas réussi à mettre ses vieux jours à l'abri du besoin, malgré une longue et brillante carrière comme artiste lyrique.

On espère maintenant que le théâtre de Weimar et la famille Wagner n'oublieront pas la pauvre vieille Ortrude à l'occasion du cinquantenaire prochain de *Lohengrin*.

Mercredi dernier, par un temps maussade et sous la pluie, a été inauguré le monument de Chopin.

Une cinquantaine de ses admirateurs, auxquels s'étaient joints les représentants de la Société Polonoise de Paris, se sont réunis malgré le temps devant l'œuvre du sculpteur Dubois, au Luxembourg.

M. Massenet, président du Comité du monument Chopin, avait dû se faire excuser. M. Peru qui fut l'un des élèves du grand maître, a pris, en remplacement de M. Massenet, la parole pour

retracer l'œuvre du maître; son discours a été fort applaudi. M. Goudeski a terminé, par quelques paroles prononcées au nom du Cercle artistique et littéraire polonais, cette petite fête de l'art musical.

M. Gerbert, professeur au Conservatoire, reprend ses cours et leçons particulières de diction et de déclamation, 29, rue Jarente.

Mlle J. Sisley reprend également ses cours de diction et de lecture à haute voix. Les inscriptions sont reçues, 45, cours Morand, le mercredi et le samedi, de 4 à 7 heures.

NOS THÉÂTRES

L'ouverture du Grand-Théâtre s'est faite, par les *Huguenots*, devant une salle archi-bondée.

Dès la fin du chœur d'entrée, une certaine nervosité se faisait sentir dans le public du parterre et des galeries, et la bonhomie dont les Lyonnais font preuve, depuis déjà quelques années, avait cédé le pas à une attitude plutôt agressive. Cependant la façon correcte, et même intelligente, dont Mlle de Camilli chantait sa cavatine d'Urbain, lui valait un rappel chaleureux.

Au deuxième acte, la claque, par son zèle intempêtif, a causé quelques murmures de désapprobation au final qui aurait demandé un peu plus de cohésion.

Le rataplan du troisième acte nous valut un moment de gaieté dont le coryphée chargé de l'interpréter fit tous les frais, et le septuor du duel, très bien conduit par Scaremberg, ne parvenait pas à ramener les applaudissements, que Sylvain avait su pourtant s'attirer dans le grand duo avec Mme Lafargue! La débutante, dont l'organe est plutôt maigre et défectueux, a fait montre de qualités dramatiques appréciables.

La représentation qui, jusqu'alors, n'avait été que houleuse, s'est déchaînée en tempête, au quatrième acte, par la scène de la conjuration, qui a prouvé l'insuffisance d'Artus, un St-Bris dépourvu de toute autorité et dont la voix blanche ne parvenait pas à dépasser la rampe. La mauvaise humeur occasionnée par cet artiste est retombée toute entière sur le baryton débutant, M. de Cléry, qui possède de la tenue, de l'élégance, une certaine façon de poser le son, mais dont l'organe n'a pas l'ampleur que nécessite *Nélusko* ou *Guillaume*. C'était là déjà le défaut de Beyle et de Mondaud, et pourtant nous les avons bien applaudis longtemps. Il convenait

donc de faire crédit au débutant et de l'attendre, samedi, dans *Hamlet*, où il pourra se faire apprécier à sa juste valeur.

Le tapage, les sifflets, les appels au régisseur ont continué jusqu'à la fin de la soirée, qui nous a ramenés de dix ans en arrière, et qui a été une soirée plus mauvaise qu'elle ne le méritait.

Par ci, Par là

Les maires de Kremlin-Bicêtre et d'Ivry sont pris d'une fringale extraordinaire de « prêtres ». Ils les ont en horreur, la vue d'une soutane leur fait voir rouge, et ils voudraient pouvoir s'en offrir un à chaque repas. Comme ceux-ci ne paraissent pas disposer à se laisser croquer sans se débattre, ils commencent par les dépouiller. Entendons-nous, quand je dis dépouiller, ce n'est pas que je veuille insinuer qu'ils essayent de leur prendre leur porte-monnaie dans leur poche ; non, leur intention est plus bénigne et c'est seulement leur soutane qu'ils tiennent à leur enlever !

A cet effet ils viennent de prendre des arrêtés interdisant le port de la soutane dans toute l'étendue de leur commune.

Donc, tout prêtre qui voudra désormais traverser ces illustres territoires sera tenu, avant d'en franchir la limite, de quitter sa robe et de revêtir la vulgaire redingote, sous peine de se voir appréhender au collet et dresser procès-verbal, en contravention aux arrêtés municipaux.

J'admets que la soutane ne réalise pas le comble de l'élégance, et que par son aspect féminin, elle choque légèrement la morale, mais, cependant il faut convenir qu'il est indispensable que le prêtre doit avoir un costume spécial, tout comme un militaire ou un fonctionnaire, pour lui assurer le libre exercice de sa fonction et aussi le préserver dans une foule de ce que la tonalité de la conversation pourrait avoir de blessant pour lui. Que l'on cherche donc une mode plus pratique et plus masculine et que l'on en revienne, si l'on veut, aux temps anciens. L'abbé Louis XV avec la culotte et le mantelet, en velours noir et boutons de nacre, était des plus gracieux au coup d'œil.

Le sévère n'était peut-être pas assez observé dans ce costume, mais ce point-là est plutôt une question de naturel que de vêtement, et il avait surtout l'allure que lui donnait celui qui le portait !

Combien de dévotes seraient heureuses de voir leur confesseur sous ce costume, et que de Manons cette mode attirerait dans les sacristies mondaines !

Mais comme, par contre, chaque Manon pourrait entraîner un des Grioux, il y aurait là un danger très grave et je ne crois pas que l'on en revienne jamais à une mode, qui pourrait être agréable à l'œil, mais qui s'éloignerait par trop du caractère même de la profession pour laquelle elle était créée.

L'arrêté de MM. les maires d'Ivry et du Kremlin-Bicêtre risque fort de rester lettre morte, et je crois qu'il coulera encore de l'eau sous le pont avant que l'on remise au magasin des accessoires les soutanes de nos prêtres.

Maurice P...

EN CAGE.

Depuis que ton cœur, ma chère,
D'un autre amour est rempli,
Ma pensée est prisonnière,
Dans la cage de l'oubli.

Elle va, tremblante et frêle,
Comme un oiseau sans appui,
Et meurtrie en est son aile,
Aux lourds barreaux de l'enmui.

Tu la retiens solitaire,
Sans espoir pour l'égayer,
Tout ce qui devrait lui plaire,
Deviens noir pour l'effrayer.

Mais si tu voulais ma chère,
Dans un regret fugitif,
Laisser hors de la barrière
S'envoler l'oiseau captif,

Vite, à la porte disjointe,
Ma pensée allant toujours,
Avant peu t'aurait rejointe,
Au doux nid de nos amours.

Clady Roy.

Lettre Parisienne

Le los du Pommier

La Normandie bouge : le Midi n'a qu'à se bien tenir.

C'est à Corneville même, la petite cité légendaire ; qu'a pris naissance ce mouvement inattendu de rénovation artistique et littéraire. Le Midi avait son théâtre national à Orange, les Vosges avaient le leur à Bussang, la Bretagne promenait le sien de Ploujean à Vannes et de Guingamp à Châteaulin, le Poitou, sur les ruines d'un antique château-fort, accrochait chaque année ses tréteaux aux pentes raboteuses de la Motte Sainte-Héraye.

Seule, la Normandie demeurait à l'écart.

La voilà qui entre dans le branle. Par une radieuse journée de ce début d'octobre sur la place du petit bourg de

Corneville, dans un décor naturel de beaux arbres et au tintement du carillon à jamais fameux, un riche seigneur normand, le marquis de la Roche-Thulon, vient de faire représenter le joli opéra-bouffes de Robert Planquette.

Cette représentation aura plusieurs lendemains. Ainsi la Normandie, d'ores et déjà, possède son théâtre national. Et ce théâtre, comme il convient, est consacré à la gloire du cidre.

C'est la boisson symbolique du pays. Si la Normandie se composait jamais un blason, comme la Bretagne, elle y ferait vraisemblablement figurer un pommier. Il y a bien des pommes dans l'Aisne, l'Allier, l'Ardèche, les Côtes-du-Nord, le Finistère, l'Île-et-Vilaine, l'Indre-et-Loire, la Mayenne, etc., etc. On en trouve même dans le pays basque. Mais comme il n'y a bonne langue qu'à Paris, il n'y a bon pommier que du Besin et de la vallée d'Auge.

Chose curieuse. Les Normands n'ont pas toujours aimé le cidre. Vous allez me rappeler le vieux vau-de-vire de Jean Le Houx.

On plante des pommiers es bords
Des cimetières, près des morts.
C'est pour nous remettre en mémoire
Que ceux dont là gisent les corps
Comme nous ont aimé à boire.

Oui, sans doute, car les Normands furent toujours parfaits biberons, mais ce qu'ils aimaient à boire, aux premiers temps de la chronique ce n'était pas précisément le cidre de leurs crus. Il paraît qu'en ces âges lointains, les saints buvaient du cidre par esprit de pénitence. Le vin, la bière, c'étaient les seuls breuvage chrétien, avec la cervoise pour les petites gens. Encore distinguait-on la cervoise d'avoine, et la cervoise d'orge et de blé, celle-ci plus raffinée, et seule digne des palais délicats. Ce n'est qu'au XV^e siècle qu'on commence à boire du cidre en Normandie, autrement qu'à titre accessoire mais la cervoise et la bière demeurent encore les boissons les plus accoutumées du menu peuple jusqu'au XVII^e siècle. On en a la preuve dans ce fait bien significatif, que l'impôt, jusqu'à cette époque, néglige entièrement le cidre et frappe au contraire la cervoise et la bière comme produits de grande consommation.

C'est vraiment à partir du XVII^e siècle que le cidre les supplante dans la faveur populaire.

La plupart des vignobles normands ont disparu soit par l'effet de l'abaissement de la température, soit que l'impôt de l'écu par tonne dont les vins de toutes sortes furent frappés sous Louis XIII, leur ait porté le coup mortel. *Neustria*

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les CIGARETTES
ou la POUDRE
ESPIC
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Le FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC est le
plus efficace de tous les remèdes pour
combattre les *Maladies des Voies respiratoires*.
Il est admis dans les Hôpitaux Français et Etrangers.
Toutes Pharmacies, 2/1 la Boite, Venie en gros : 20, rue St-Lazare, Paris.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

Anc. M^{re} VIENNET, Fondée en 1837

PIANOS
9, Place Jacobins, 9
LYON
Ch. MORETTON & C^{ie}
Envoi franco Catalogue illustré

Eviter les contrefaçons

**CHOCOLAT
MENIER**

Exiger le véritable nom

Le Secret du bon Vigneron

On demandait au père Dumont pourquoi ses vignes étaient toujours si belles et chargées de raisins, exemptes de toutes maladies, et tout le monde croyait qu'il avait un secret qu'il gardait pour lui soigneusement.

Un jour qu'il avait bu chopine, sa langue se délia et il dit à ses voisins : « Mon secret est bien simple ; je reçois chaque année le catalogue de la Maison **V. VERMOREL**, de *Villefranche* (Rhône) ; j'ai acheté un pulvérisateur *Eclair* qui fonctionne admirablement, une souffreuse *Torpille* avec laquelle, en une journée, je fais plus de travail qu'en six jours avec mon vieux soufflet. Et si mes vignes sont si vertes, si chargées de fruit, c'est que j'emploie la *Bouillie Eclair* de la même maison. Avec elle plus de *mildiou*, plus de *black-rot*. D'ailleurs, demandez le catalogue à **M. V. VERMOREL, constructeur à Villefranche** (Rhône), qui vous l'enverra gratis, et vous en saurez aussi long que moi. »

Papier Satin

RECHERCHÉ

par tout amateur de bonnes
cigarettes

Pour faire, d'avance ou au moment, des cigarettes qui ne se déroulent jamais, réclamer le cahier gommé.

non est bacchica tellus, clame un cordelier de l'époque, gosier compétent. C'est le glas de la vigne ; le pommier prend sa place un peu partout, en quinconces dans les enclos et les terres graveleuses, en lisière sur les talus. On le greffe, on marie les espèces. Cela va au point que l'article *Pommier* dans l'*Encyclopédie pratique de l'Agriculture* ne comprend pas moins de 400 noms de variétés pour les crus normands.

Une destinée si brillante, à la longue, devait rendre les dieux jaloux. Effectivement il se trouva, voici quelques années, un médecin du Havre, ville normande si je ne m'abuse — mais on n'est jamais trahi que par les sens — pour prétendre que l'eau de mare stagnante, était fréquemment employée en Normandie pour la confection du cidre, que ces mares contiennent un grand nombre de bacilles, parmi lesquels celui de la fièvre typhoïde appelé bacille d'Eberth, et qu'en conséquence, le cidre qui passait jusqu'alors pour une boisson éminemment hygiénique et laxative, devait être sévèrement proscrite de notre alimentation.

Quel coup pour les pommiers ! On crut qu'ils ne s'en relèveraient pas. Heureusement M. Bodin veillait.

M. Bodin est un des professeurs les plus éminents de l'Université de Rennes. Les sinistres pronostics du praticien havrais l'avaient frappé comme beaucoup de ses confrères. La méthode de fabrication du cidre est la même en Bretagne et en Normandie. Et donc, justement curieux de savoir si les 25.000 hectolitres de cidre qu'absorbe chaque année la capitale de la Bretagne n'étaient point pour quelque chose dans les épidémies de fièvre typhoïde qui éclatent si fréquemment dans cette ville, M. Bodin procéda par ensemencement à doses massives, c'est-à-dire immergea dans du cidre d'énormes quantités de bacilles d'Eberth.

Dans une de ces expériences, le cidre reçut environ 1.250.000 bacilles par centimètre cube ; vingt-quatre heures après, quand M. Bodin l'analysa, il ne contenait plus que 51.400 bacilles par centimètre cube ; 48 heures plus tard le chiffre était tombé à 1.300. Au bout de 60 heures, il ne restait plus dans le cidre un seul bacille.

Bien entendu, M. Bodin ne s'en tint pas à cette unique expérience ; mais toutes celles qu'il tenta par la suite ne firent que confirmer les résultats de la première : le bacille typhoïdique ne pouvait se développer dans le cidre, il y périssait régulièrement au bout de soixante heures.

Pourquoi ? Comment ? C'est ce que M. Bodin ne tarda pas à découvrir. Il avait d'abord songé, comme agent de destruction, à l'alcool. Opinion hasardée et dont il reconnut vite la fausseté. M. Bodin pensa ensuite à l'acide malique. Cette fois il tombait juste. Il fit varier, par addition de soude, l'acidité du cidre dans un certain nombre d'échantillons : 2 pour 1.000 d'acide malique introduit dans ces échantillons stérilisaient immédiatement les bacilles.

L'expérience était concluante. Non seulement le cidre ne développe pas le bacille de la fièvre typhoïde, mais il le tue. L'honneur des pommiers est sauf désormais. Ces bons gros arbres tortus, noueux, raboteux, ne remplissent parmi nous qu'une mission de salut et de paix. Tout ce qu'on a dit contre eux était calomnie pure. M. de la Roche-Thulon a eu bien raison de les venger. Corneville était, à ce point de vue, tout indiquée par l'histoire et par la légende pour servir de théâtre à cette œuvre de haute réparation sociale. Il n'y a plus qu'à chanter en chœur sur l'air bien connu.

Vive le cidre de Normandie !
Rien ne fait sauter comme ça
Et cette tisane là
Guérit toute maladie.

Charles LE GOFFIC

Pour le roi de Prusse !

« Travailler pour le roi de Prusse ? »
Chacun sait ce que signifie ce dicton.
Mais d'où vient-il ?
Voilà ce que l'on sait moins...

Il y a un siècle et demi de cela, régnait sur la Prusse, qui venait à peine d'être érigée en royaume, Frédéric-Guillaume 1^{er}, et, sur la mode, royaume autrement important, le fameux Lubin, coiffeur de la Cour.

De la Cour de France, bien entendu ! La France ne donne-t-elle pas le ton, la mode et le goût, depuis qu'il y a une France ?

Or, c'était maître Lubin l'architecte de ces édifices compliqués qui exhaustaient, encore plus que leurs talons, la taille des nobles dames d'alors, et qui nécessitaient autant de souplesse dans la main que de sûreté dans le coup-d'œil.

Aussi les perruquiers étaient-ils considérés comme de véritables artistes et, seule de toutes les corporations, la leur avait-elle le droit de porter l'épée.

Parmi les apprentis de maître Lubin, se trouvait un jeune homme doux et timide

comme une jeune fille, qui répondait au prénom de Léonard.

Léonard était profondément épris de son art... et de la fille de son patron, la gentille Olivette, délicieuse demoiselle au frais minois, à l'air éveillé.

Ces deux passions étaient également malheureuses, maître Lubin ayant solennellement déclaré que, pour devenir son gendre, il faudrait d'abord mériter sa succession et que, pour devenir son successeur, il faudrait d'abord coiffer une tête couronnée.

— A mon gendre seul je concéderai le privilège de « perruquier de Sa Majesté. » Seul, le « perruquier de Sa Majesté » pourra être mon gendre, répétait-il.

C'était un cercle vicieux ?

**

Un jour, Léonard reçut une lettre d'un sien oncle, cordonnier de son état, protestant de sa religion, et établi à Berlin depuis la révocation de l'édit de Nantes.

Ses affaires prospéraient et il invitait son neveu à venir s'installer près de lui, les gens et les choses de France étant fort goûtées à l'étranger, en vertu sans doute du proverbe : « Nul n'est prophète en son pays. »

Léonard hésita un peu...

Quitter son pays, sa gentille Olivette, cela lui faisait gros au cœur.

Mais celle-ci, consultée, le décida à partir.

La fine mouche avait lu dans le jeu de son père, jugeant qu'il ne pourrait longtemps se passer de son second.

Il serait donc forcé de capituler, surtout lorsque Léonard reviendrait avec le titre de « perruquier de sa Majesté le roi de Prusse ».

Aussi, d'après son conseil, garda-t-il le secret sur le but de son voyage, demanda simplement un congé à son patron mari et dépité et quitta les bords de la Seine pour ceux de la Sprée.

**

Son oncle ne l'avait pas trompé : il avait une brillante et aristocratique clientèle qu'il partagea avec lui, l'un chaussant, l'autre coiffant tous les élégants et élégantes de la capitale, et Léonard fut bientôt aussi à la mode à Berlin que maître Lubin à Paris.

Une seule chose manquait à son bonheur ; coiffer une tête couronnée et accolé à son nom ce titre si désiré : « Perruquier de Sa Majesté ».

Aussi quelle émotion ! quelle joie ! lorsque la reine le fit mander.

Sans doute, la Cour de Frédéric-Guil-

laume n'était pas celle de Louis XV ; mais enfin c'était toujours la Cour !

Léonard se rendit au palais, à l'heure indiquée, l'épée au côté, le tricorne sous le bras, le jarret tendu et la bouche en cœur. Il fut introduit.

Sous sa main habile, les cheveux peignés, nattés, poudrés, s'élevèrent en échafaudages gracieux, légers et solides à la fois, au-dessus du front de ses augustes clientes, éblouies et charmées. Léonard reçut force compliments des plus flatteurs :

— On se croirait à Versailles ! déclarèrent les dames ravies.

C'était le suprême éloge !

Léonard se préparait à se retirer quand une voix rude résonna désagréablement à son oreille, lançant cette phrase aussi injurieuse pour son talent que pour les augustes têtes confiées à ses soins :

— Que signifie cette mascarade ?

C'était un personnage sec, maigre, d'assez piètre mine, à l'air furibond... Il portait sa canne sous le bras et son chapeau sur la tête.

Ce détail significatif, joint à la terreur peinte sur tous les visages et au plongeon précipité de toutes ces hautes coiffures dans un nuage de poudre, annonça au pauvre perruquier le roi Frédéric-Guillaume I^{er}, le « Roi Sergent », comme on disait.

Ce n'était pas un prince commode que le père du grand Frédéric. Aussi laid que brutal, il nourrissait ses fils de pain moisi, refusait la moindre parure à sa femme, portait des habits râpés et, pendant tout son règne, les mêmes boutons de cuivre que l'on décousait d'un vieil uniforme pour mettre à un neuf.

Son entrée produisit donc une sensation fort désagréable.

La reine balbutia quelques excuses sur la réception du nouvel ambassadeur de France et le désir de lui faire honneur.

Frédéric l'interrompit brutalement.

— Etes-vous folle et supposez-vous que je tolère de vous voir ainsi attifée ?

Et se tournant vers Léonard tremblant et décontenancé :

— Tu as fait là de belle besogne, drôle ; avise à la réparer de ton mieux.

« Rase immédiatement ces péronnelles et, quant à vous, madame, ajoutez-y en se tournant vers la Reine qui cherchait à l'apaiser, si je ne vous traite pas comme vos filles, c'est qu'il serait inconvenant qu'une reine de Prusse ait la tête tonduë.

Prières et protestations furent également inutiles.

On dut obéir et se soumettre.

UN MONSIEUR

offre gratuitement de faire connaître à tous ceux qui sont atteints d'une maladie de la peau : dartres, eczéma, boutons, démangeaisons, bronchites chroniques, maladies de la poitrine, de l'estomac et de la vessie, de rhumatismes, un moyen infailible de se guérir promptement ainsi qu'il l'a été radicalement lui-même après avoir souffert et essayé en vain tous les remèdes préconisés. Cette offre, dont on appréciera le but humanitaire, est la conséquence d'un vœu.

Ecrire par lettre ou par carte postale à M. VINCENT, place Victor-Hugo, à Grenoble, qui répondra gratis et franco par courrier et enverra les indications demandées.

Eaux Minérales

Françaises et Étrangères

MAISON FONDÉE EN 1827

E. MAUGUIN

2, Rue des Archers, et Place des Célestins, 5

LYON

Concessionnaire des EAUX d'ÉVIAN

(SOURCE CACHAT)

En bonbonnes de 10 et 25 litres

Gros et Détail

INSTITUTION

L. VISMARA

FONDÉE EN 1874

5, Rue des Marronniers, 5

LYON

INTERNAT, DEMI-INTERNAT
EXTERNAT

CLASSES ÉLÉMENTAIRES

ENSEIGNEMENT PRIMAIRE
ET SECONDAIRE

CLASSIQUE ET MODERNE COMPLET

Sur le désir des parents, les élèves sont accompagnés aux *Cours du Lycée*, et reçoivent à l'Institution les répétitions nécessaires.

LE PRIX D'HONNEUR de *Rhétorique du Lycée de Lyon* (1888) a été remporté par un élève de l'Institution.

L'Institution offre aux familles, avec une instruction sérieuse, les avantages de l'Éducation chrétienne.

EAU d'ARQUEBUSE

DE L'HERMITAGE

DES FRÈRES MARISTES

Souveraine contre les Foulures, Entorses, Coups, Contusions, Coupures, Ecorchures, Brûlures, Fractures, Plaie récente, Gangrène.

LIQUEUR DE L'HERMITAGE

Des Frères Maristes

HYGIÉNIQUE, STOMACHIQUE & STIMULANTE

Adresser les demandes au Frère Procureur Général des Frères Maristes, Saint-Genis-Laval (Rhône).

Comptoir National d'Horlogerie

35, rue des Granges, BESANÇON

E. DUPAS, Directeur

FABRIQUE de MONTRES en tous GENRES

vendues en détail au prix de gros 20 0/0 meilleur marché qu'ailleurs, garanties de 1 à 15 ans. Argent 20 fr., or 40 fr., nickel et acier 12 fr. Pendules, réveils et coucous, bijouterie pour mariages.

Envoi du catalogue franco

Enduit Lithoïde

FRANÇAIS

Peinture spéciale brillante

LA ROMANAISE

Peinture Vernissée

DEMANDER TOUS RENSEIGNEMENTS A

LÉON PUPAT

A ROMANS

(Drôme)

Agence de Publicité Fournier

14, rue Confort, 14

PUBLICITÉ FRANÇAISE ET ÉTRANGÈRE

Correspondant de l'Agence HAVAS

Quand l'exécution fut terminée, le roi, impassible, s'adressa à l'exécuteur consterné :

— Toute peine mérite salaire, dit-il, que t'a donné la reine ?

— Dix florins, Sire, répondit Léonard hésitant...

— Dix florins : En vérité, madame, vous n'êtes pas généreuse et ce garçon emporterait dans son pays une piètre idée de notre Cour...

— Sire, je croyais... balbutia la reine stupéfaite de ce reproche qu'elle attendait tout autre.

— Je serai plus large et paierai mieux tes services, mon garçon. Combien te dois-je pour avoir exécuté mes ordres ?

— Sire... ce qu'il plaira à Votre Majesté, dit le perruquier rassuré.

— Mettons vingt florins... Cela te va-t-il ?

— Oui, Sire, répondit Léonard enchanté, s'inclinant jusqu'à terre...

Aïe ? Aïe ?

Les coups de canne tombaient, dru comme grêle sur son échine courbée, tandis que le « roi-sergent » comptait, sans se presser :

— Un florin, deux florins....

Et, pour la première fois de sa vie, Frédéric fut prodigue !

Léonard, moulu et brisé, se hâta de revenir en France. Lubin venait de mourir, aussi eut-il, sans difficulté, sa succession et sa fille. Il devint fort à la mode et put faire graver sur son enseigne :

PERRUQUIER DES COURS DE FRANCE
ET DE PRUSSE

Il avait payé ce droit assez cher !

Il garda le silence sur sa mésaventure, mais quand on plaisantait devant lui, la ladrerie de Frédéric :

— Moi, je l'ai trouvé trop généreux, répondait-il en se frottant les côtes ; Dieu vous garde de travailler pour le roi de Prusse !

Arthur DOURLIAC.

LIBRE CHRONIQUE

Morceaux choisis

Les examens pour l'obtention du brevet supérieur d'instituteur, viennent d'avoir lieu.

On a donné comme dictée, aux candidats, le discours prononcé par M. Loubet, à l'inauguration de l'Exposition.

Voilà de la littérature classique — et même antique — car les examinateurs ont dû dénicher cet auteur en pratiquant des fouilles jusque sous le chapitre des *Chapeaux* du vieil Aristote.

Or, sur 33 candidats qui se présentaient, 20 ont été « collés ».

Les malheureux n'avaient donc jamais « pioché » Lamartine ? car, on sait, par un exemple célèbre, que le chantre d'Elvire et de Graziella inspire tout particulièrement l'éloquence d'Emile 1^{er}.

Ou bien, ces infortunés blackboulés ont-ils négligé de prendre, avec l'orthographe, les licences auxquelles les conviaient la récente circulaire lexicologique de l'éminent grammairien ministériel Leygues ?

N'auraient-ils pas traduit, en ce patois officiel la page de français montilien empruntée à l'auguste prosateur ?

Allons, messieurs les « retoqués », retournez à l'école de la rue de Grenelle, 110, sous la férule du *capoulié* de Lot-et-Garonne.

**

Afin d'éviter une nouvelle déconvenue à ces malchanceux, rendons-leur le service de leur signaler, dès à présent, le sujet probable de la prochaine dictée qu'ils auront à affronter, lorsqu'ils se représenteront à une autre session d'examens : ce n'est rien moins que la collection complète des autographes des souverains déclinant l'invitation de nos « Maîtres de l'Heure » à assister officiellement à la fermeture du grand Bazar des Nations.

Pas de chance, nos Excellences, avec les têtes couronnées, dont Elles ambitionnaient de collectionner les grands cordons, plaques et crachats décoratifs.

Notre voisin *Léopold* est bien venu pousser sa pointe à l'Exposition — pour une fois, sais-tu, M. Millerand — mais aussitôt qu'il s'est aperçu que nos Ministres se préparaient à le recevoir avec tous les honneurs dus à son rang... et à son sexe — opposé à celui de Cléo de Mérode — il s'est défilé à l'anglaise, en brûlant la politesse à nos bonshommes officiels, dont la déconvenue pourrait s'exhaler en une complainte au moins aussi touchante que celle de Geneviève de Brabant.

**

Par bonheur, à peine le vieux souverain belge avait-il tourné les talons et mis la frontière entre Sa Majesté et le

ANÉMIE



EN 20 JOURS ELIXIR de S^T VINCENT de PAUL
GUÉRISON RADICALE par l'
Renseignements chez les SEURS de la CHARITÉ, 105, Rue Saint-Dominique, Paris.
GUINOT, Ph^m, 1, Passage Saulnier, Paris et 1^{er} Ph^m. — Broch. franco.

Protocole de M. Crozier — successeur de Mollard père, en attendant que Mollard fils lui succède — que la silhouette royale de Georges de Grèce se profilait à l'horizon.

Mais, crac ! au moment où les pompes de l'Élysée se préparaient à jouer en son honneur, le monarque des Hellènes s'enveloppe « dans le plus strict incognito ».

Tout ce qu'ont pu obtenir nos gouvernants, c'est qu'il daignerait paraître au prochain bal de M. Loubet en costume national et royal, qu'il quittera le lendemain comme un simple travestissement, pour reprendre son incognito de plus en plus strict.

Pas contents de la *vieille Grèce* nos tenants de l'assiette au beurre !

FRANC-SILLON.

Place aux cyclistes !

La remarquable beauté du temps dont nous avons joui cet automne a valu à nos routes d'être sillonnées d'automobiles, teuf-teufs et pétroleuses de tous systèmes ; plus nombreuses encore ont été les simples bicyclettes dont la gloire n'est pas près de pâlir encore.

La « bécane » est toujours une souveraine choyée et ses favoris ne manquent pas de bonheur, s'il faut en croire surtout les histoires qu'ils racontent. Car les chasseurs sont en passe d'être détrônés par les cyclistes qui, en tous pays, détiendront bientôt le record de la blague marseillaise et gasconne. Le légendaire M. de Crac revit en cette descendance bien mieux que parmi les disciples de Nemrod.

En Amérique, — qui passe injustement pour être le pays des libertés ! — les dames qui portent culotte afin de pédaler librement se font rosser impitoyablement par leurs maris ; et il se trouve des juges, — il y a encore des juges de l'autre côté de l'Atlantique ! — pour approuver les corrections masculines et donner tort à ces femmes qui ne veulent pas suivre l'exemple de celle de Sgnarelle et se plaignent d'être battues.

Mais l'Amérique retarde à présent. Elle fait sa Chine. Et la vieille Europe lui donne des leçons de licence.

Chez nous, les cyclistes sont les maîtres. L'air et l'espace leur appartiennent. Tout doit se ranger à l'appel de leur trompe, de leur grelot ou de leur sonnette !

Aussi faut-il voir le joyeux tapage qu'ils font le dimanche dans la campagne !

Sur le coup de midi, auberges et restaurants sont pris d'assaut par les chevaliers du pneu, mis en soif et en appétit par la sueur, le soleil, la poussière, et désireux d'avaler enfin autre chose que des kilomètres, de dévorer un rosbeef au lieu de dévorer la distance.

Au dessert, après les rasades multiples et les coups de fourchette répétés, Messieurs les cyclistes, plus guillerets, se racontent leurs exploits en fumant force cigarettes.

Il est parfois intéressant d'ouïr leurs hâbleries souvent saupoudrées de sel gaulois.

Dimanche dernier, le hasard de la promenade m'ayant conduit à proximité d'une de ces bandes joyeuses, ma curiosité professionnelle m'entraîna à écouter les propos suivants :

— Moi commença modestement un jeune homme dont la bicyclette reluisait à quelques pas, au soleil, de tout son nickelage flambant à neuf, moi, il m'en est arrivé une bien bonne ; seulement je dois avouer que ma bécane n'y a joué aucun rôle.

— Ça ne fait rien...

— Conte tout de même.

— Soit : voici. J'étais allé faire une longue excursion champêtre avec mon ami Victor Ticolis. Nous avions pédalé ferme toute la journée, depuis l'heure où l'aurore montre ses doigts de rose, et vers le soir, nous étions exténués.

« Ma foi, dit Victor Ticolis, pas de fausse honte ! Les dimanches ont des lendemains qui s'appellent lundi et où il faut travailler. Ne forçons point notre talent. Si tu le veux, nous allons prendre le train pour revenir ? »

Je me range à cette sage invitation et nous gagnons la gare la plus proche, en nous promettant bien de choisir un compartiment vide et de nous étendre sur les banquettes pour piquer un somme.

Ainsi dit, ainsi fait.

Une fois nos machines aux bagages, nous nous installons convenablement et le train roule, berçant notre fatigue.

Hélas ! A la station suivante, le quai était noir de monde ! Une foule qui revenait de la fête foraine. Notre pauvre compartiment est pris d'assaut !

Un simple coup d'œil échangé avec Victor Ticolis, et c'est assez : nous nous sommes compris.

Je me dresse d'un bond formidable et je pousse un rugissement. Les voyageurs se regardent, affolés. Victor se borne à me prendre à bras le corps pour me faire rasseoir, sans y parvenir. Je me débats,



PARIS
GRANDS MAGASINS DU
Printemps

NOUVEAUTÉS

Nous prions les Dames qui n'auraient pas encore reçu notre Catalogue illustré « Saison d'Hiver », d'en faire la demande à

MM. JULES JALUZOT & Co Paris.

L'envoi leur en sera fait aussitôt **gratuit et franco.**

33 Ans de Succès !

Bains, Douches et Vapeur sèche
Aromatiques, Résineux, Sulfureux et Térébenthinés

GUÉRISON INCONTESTABLE
à tout âge et en toutes saisons, de toutes
les espèces de

DOULEURS, RHUMATISMES

Vices du Sang, etc.

Par le procédé de **Ferrière-Vergoin**, qui défie toute concurrence, dirigé et tenu par lui à **Sarcey (Rhône)**, joignant l'église, desservi par la gare de Saint-Romain-de-Popey, ligne de Roanne à Lyon par Tarare et celle du Bois-d'Oingt-Légnay. — Médecin, hôtel, salles, chambres garnies, salon, vaste parc, promenades magnifiques, voitures, amusements divers.

AIR TRÈS PUR ET TRÈS SALUBRE

Prix très modérés

ASTHME ET CATARRHE

Guéris par les **CIGARETTES ESPIC**
ou le **POUDRE**
Oppressions, Toux, Rhumes, Névralgies.
Le **FUMIGATEUR PECTORAL ESPIC** est le plus efficace de tous les remèdes pour combattre les **Maladies des Voies respiratoires**.
Il est admis dans les Hôpitaux Français et Étrangers.
Toutes Pharmacies, 2^e la Boite. Vente en gros : 20, rue St-Lazare, Paris.
EXIGER LA SIGNATURE CI-CONTRE SUR CHAQUE CIGARETTE

1, place des Jacobins, 1

(Angle de la rue de l'Hôtel-de-Ville)

Maison spéciale

THIÉRY AÎNÉ

& SIGRAND

Vêtements

Faits et sur Mesure

DANS TOUS LES PRIX

La Maison **THIÉRY aîné et SIGRAND** est la plus importante Maison française de sa spécialité. — 20 succursales.

CHAUVES

LA LOTION JEAN CHARRIN arrête la chute des cheveux la plus rebelle et les fait repousser aux plus chauves, quel que soit l'âge. Prix : 15 fr.

La Pelade

est guérie en 4 frictions par l'emploi de la **RADICALE JEAN CHARRIN**; Jors même qu'elle aurait résisté à tous les traitements.

PRIX : 15 Francs.

Envoi franco contre mandat-poste de 15 francs.

JEAN CHARRIN, 42, rue de la Préfecture, Saint-Etienne (Loire).

DIPLOME, CROIX, MÉDAILLE D'OR

SUCRE EDULCOR GARNIER

Le seul permis aux diabétiques

Donne aux diabétiques l'illusion du sucre de canne et n'en a pas les inconvénients.

Une pastille suffit pour sucrer un verre d'eau, une tasse de thé ou de café.

PRIX DE LA BOITE DE 100 PASTILLES : 2 FRANCS

Ne pas confondre avec la Saccharine du commerce, produit impur qui occasionne de fréquents accidents.

VENTE EN GROS :

PHARMACIE DE LA CROIX DE GENÈVE

142, Boulevard St-Germain, et toutes Pharmacies

je rugis de plus belle... Une savonneuse écume me monte aux lèvres...

Une dame se trouve mal. Un gros monsieur s'informe, veut se joindre à Victor pour me calmer.

Mais alors, je saisis mon couteau, que j'ouvre avec mes dents pour avoir l'air plus sauvage. Puis, je bondis sur le malheureux voyageur, qui recule précipitamment, en écrasant les pieds de ses voisins.

Victor cherche vainement à me désarmer; je résiste si violemment que, dans la lutte, nos compagnons reçoivent force coups de pied et coups de poing, tandis que mon complice ne cesse de répéter :

« Ce n'est rien, mesdames et messieurs, ce n'est rien; je vais le maîtriser; c'est un fou, mais il n'est pas dangereux quand il n'a pas de crise... »

Or, la crise continue... jusqu'à la station suivante, où les voyageurs s'enfuient éperdus, criant... et empêchant tout le monde de monter dans notre compartiment, où nous achevâmes notre voyage dans la plus suave tranquillité.

Ainsi, parla le jeune homme à la bicyclette si bien nickelée.

Et ses camarades trouvèrent le tour si habilement joué qu'ils lui offrirent un bock pour réparer sa perte de salive.

Marcel ROSNY.

BIBLIOGRAPHIE

LE MONDE ILLUSTRÉ

43, quai Voltaire, Paris

Sommaire du n° du 13 octobre 1900.

Chroniques : Chronique par Philippe Maquet. — Variétés : M. de K., par G. Lenôtre; Musique, par A. Boisard; Exposition de 1900 : Types d'Exposition, par P. Gailard; Chinoiserie Parisiennes, par Clairville; Le Pardon de Saint-Cornély, par Ch. Janvrais.

Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, Petit courrier des Théâtres, Le Sport, par A. Wimille. La Semaine illustrée, par N. Nozeroy; Les courses, par Archiduc, Les Livres, par Pierre Duc. Le numéro : 50 centimes.

Sommaire du 20 octobre 1900.

Chronique : Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Variétés : La citoyenne Lebon, par G. Lenôtre; Théâtres, par H. Lemaire; Musique, par A. Boisard.

Exposition de 1900 : Le Palais du Génie civil, par A. Borie; La Fête des vendanges par X.; Les villes décorées, par le lieutenant Z.; Les portraits bi-millénaires, par Léo Claretie; le sel du Midi par H. de Noussanne.

Explication des gravures, Revue comique, Echecs, Rébus, Récréations, Memento de la semaine, Petit courrier des Théâtres, Le Sport, par A. Wimille, La Semaine illustrée, par N. Nozeroy; Les courses, par Archiduc; Les Livres, par Pierre Duc.

Nouvelle illustrée : Steeple-Chase, par J. Berr de Turique, illustrations de Simont. Le numéro : 50 centimes.

L'éditeur Jaubert publie parmi ses nouveautés à succès la *Bonne Folie*, de notre collaborateur Jean Bach-Sisley. Cette œuvre, qui a eu la bonne fortune d'être interprétée par Mme Amel, de la Comédie-Française à été mise en musique par L. Blin.

Spectacles et Concerts

GRAND-THÉÂTRE

Les Huguenots, Hamlet, Faust.

THÉÂTRE DES CÉLESTINS

Les Trois Filles de M. Dupont. Le Gascon.

THÉÂTRE-BOUFFES DE LA SCALA

Tous les soirs, *Tricoche et Cacolet*, l'amusant vaudeville de Meilhac et Halévy, enlevé avec entrain par MM. Didier (Cacolet), Goneau (Tricoche), Clément, Fahier. Mmes Lacroix, Derlange, etc., etc.

Location tous les jours au Casino. Dimanche, matinée avec le même spectacle que le soir.

CASINO DES ARTS

Tous les soirs, à 8 heures, spectacle varié. Dimanches et fêtes, matinée à 2 heures.

ELDORADO

Tous les soirs, *Les Fricoteurs*, pièce militaire et spectacle varié. *Les Alexandros*, célèbre troupe acrobatique.

CIRQUE RANCY

Tous les soirs à 8 h. 1/2, et jeudis et dimanches à 3 heures, représentations équestres variées. Au programme : Gougou, le roi des clowns; les Plongeurs Américains; Tony Wilson, extraordinaire barriste; Miss Amoros, les Bozza Juliano, musicaux; les Borghetti, acrobates etc., etc.

BULLETIN FINANCIER

La baisse de l'Extérieure n'a eu aucune influence sur les cours des autres fonds d'Etat qui sont plutôt fermes.

Notre 3 o/o reprend le cours de 100 fr.; le 3 1/2 o/o cote 102.40.

Le Comptoir National d'Escompte est en hausse à 585.

Le Crédit Foncier est à 660, le Crédit Lyonnais est recherché à 1,071, la Société générale à 610.

Peu d'affaires sur nos chemins : le Lyon est à 1,811 et le Nord, à 2,291.

Le Suez sans changement cote 1,500.

L'Extérieure qui finissait hier à 70.57, recule à 69.70.

L'Italien vaut 93.45, le Portugais 23.35, le Russe 3 o/o 1891 83.10, la Banque Ottomane, 535.

Nous avons annoncé l'émission de 20,000 actions nouvelles de la compagnie d'Electricité Thomson-Houston Méditerranée. Rappelons que ces actions sont réservées par privilège aux actionnaires actuels à raison d'une action nouvelle pour une ancienne. On sait que ces nouveaux titres sont émis à 600 fr., et que la souscription est ouverte au Comptoir National d'Escompte à Paris et dans ses agences des départements.

Le Propriétaire-Gérant ; V. FOURNIER.

Imp. P. LECENDRE et C^{ie}, anc. maison A. Waltener — Lyon